

Domaine d'activités : Citoyenneté, éducation, culture et sport

Fiche de poste Date de mise à jour : 21-juil.-20

Professeur de flute à bec (f/h)

Famille : Culture

SC	Reference metier CNFP1 : Enseignant ou enseignante artistique
ğ	Temps : complet □ non complet ⊠ Taux d'emploi : 37.5%
ρ	Direction : Culture et patrimoine
ti té	Autorité hiérarchique : Directeur de l'école de musique et de danse Lien fonctionnel :
Identité du pos	Contexte du poste: Au sein de la direction générale adjointe cohésion sociale et vie locale, la direction culture et patrimoine contribue à l'élaboration et la mise en œuvre du projet culturel du mandat en déclinant les orientations politiques de la Ville. Elle anime, met en œuvre le projet de direction et développe la réflexion sur les nouveaux enjeux des politiques publiques de la culture. La direction culture et patrimoine est structurée en 4 services dont l'école municipale de musique et de danse, ainsi que d'un pôle de gestion et d'un établissement public de coopération culturelle. Dans ce cadre, le professeur de flûte à bec est placé sous l'autorité du directeur de l'école de musique et de danse, il assure des missions d'enseignement artistique dans sa discipline, met en place des actions d'éducation artistique et culturelle et accompagne les pratiques amateurs du territoire en suivant les orientations et directives du projet d'établissement. Relations régulières: les équipes administratives et enseignantes de la Direction Culture et Patrimoine, les usagers de la Balinière Relations ponctuelles: partenaires institutionnels, directions et services de la Ville, établissements d'enseignements
	artistique de l'agglomération Nantaise, établissements scolaires de la Ville.
Statut Rémunération	Catégorie : B Filière : Culturelle Cadre d'emplois : Assistants d'enseignement artistique Régime indemnitaire - Groupes de fonctions : Enseignant
St	NBI Points: Motif: Cliquez ici pour taper du texte.
Rém	Majoration Oui □ Non ⋈ Motif:
	•
SU	Activités principales
Missions	Enseigner une discipline artistique en intégrant les attendus pédagogiques et artistiques de l'établissement Construire et mettre en place des cursus d'apprentissage adaptés à un public large et diversifié Faciliter l'apprentissage en diversifiant les méthodes et outils pédagogiques Favoriser les situations collectives d'apprentissage et de pratique artistique Imaginer, organiser et participer à des temps de diffusion pédagogique pour valoriser l'enseignement Evaluer les élèves et les parcours d'apprentissages, effectuer des remédiations si nécessaires Assurer des missions d'éducation artistique et culturelle (EAC) Apporter ses compétences et son expertise d'artiste-pédagogue à des actions de sensibilisation artistique et d'éducation artistique et culturelle portées par la Direction Culture et Patrimoine et ses partenaires Proposer et piloter des actions d'EAC à destination d'un public large et diversifié, notamment dans le cadre du PEAC Participer aux phases d'évaluation des actions et dispositifs d'EAC Accompagner les pratiques artistiques amateurs du territoire Assurer une veille et identifier les pratiques artistiques amateurs sur le territoire Contribuer à l'accompagnement des pratiques amateurs, notamment dans le cadre des dispositifs mis en place par l'établissement Participer à la vie pédagogique, artistique et administrative de l'établissement Assister et participer activement aux temps de concertations, groupes de travail et instances pédagogiques de l'établissement Etre force de proposition et/ou participer à des projets partenariaux transdisciplinaires. Assurer une veille pédagogique et artistique Activités spécifiques
	Accivites specifiques

		-
С	_	_
U	ш	-
	v	יני
	n	
	-	_

Prérequis obligatoires : Titulaire du diplôme d'Etat de professeur de musique

Prérequis souhaités : Connaissances en sciences de l'éducation, connaissances et application du mode projet, utilisation maitrisée de l'environnement numérique

Compétences
professionnelles et
techniques
(savoir et savoir-faire)

Expertise dans sa discipline artistique et les esthétiques associées

Maitrise des textes cadres de l'enseignement artistique (SNOP, charte de l'enseignement artistique...)

Connaissance et compréhension des enjeux de l'éducation artistique et culturelle

Capacité à construire et à piloter des dispositifs d'apprentissage diversifiés et adaptés

Capacité à travailler en mode projet

Capacité à travailler en équipe et en partenariat

Savoirs être et compétences relationnelles (individuels et collectifs) Sens du service public Curiosité et ouverture d'esprit Qualités relationnelles

Rigueur et discrétion Capacité d'anticipation

Capacité d'adaptation et d'évolution

Conditions de travail

Horaires de travail et organisation du	Nombre d'heures hebdomadaires : 7 Nombre de jours hebdomadaires : 2 minimum		
temps de travail	Annualisé □		
	Sujétions horaires: temps de travail réparti entre obligation de service (20h/semaine pour un temps complet) et activités accessoires nécessaires aux obligations de service (temps non quantifiable). Organisation annuelle du travail en lien avec le calendrier scolaire de l'Education Nationale. Horaires de travail principalement en fin d'après-midi et soirée, mercredi et samedi. Emploi du temps pédagogique défini par la direction à chaque rentrée scolaire en fonction des nécessités de service.		
Contraintes et environnement	Multisite 🗆	Bureau partagé 🗆	
spécifique au poste	Autorisation de déplacement annuel : Agglomération ⊠ Département □		
Tâches télétravaillables	Oui □ Non ⊠		

Contraintes physiques	Permanente	Frequence	Uccasionnelle
Position			
station debout prolongée			
flexion du corps			
position accroupie			
bras en élévation (au-dessus du niveau du cœur)			
travail sur écran prolongé (>2h en continu)			
Port de charge			
sur place > 25 kg			
sur place < 25 kg			
en mouvement > 25 kg			
en mouvement < 25 kg			
Ambiance			
chaleur (>30°C)			
froid (<5°C)			
humidité (>70%)			
travaux en extérieur			
milieu insalubre			
bruit (>80dB)	\boxtimes		
vibrations			
en hauteur			
utilisation de produits chimiques			
poussières (bois, amiante) – fumée (soudure,)			
Contraintes psychosociales et	Permanente	Fréquente	Occasionnelle
organisationnelles			
travail isolé (hors de vue et de voix >1h)			
contraintes temporelles	\boxtimes		
contact avec le public (situations délicates)			\boxtimes
horaire atypique ou mouvant	\boxtimes		
temps de travail hebdomadaire > 44h			

Équipements de protection pour le poste de travail					
R					
vêtement de travail	casque	lunettes	gants	chaussures ou bottes de sécurité	protection auditive
					\boxtimes
					The state of the s
écran facial	masque anti poussièr e	appareil respiratoir e isolant	charlott e	sur- chaussure	harnais